



BULLETIN N° 2002-10

Date : July 16, 2002

Date : le 16 juillet 2002

To : Fire Chiefs
Automatic Sprinkler Contractors
Association of Professional Engineers
Provincial Electrical Inspectors

À : Chefs des services d'incendie
Entrepreneurs d'extincteurs automatiques
Association des ingénieurs professionnels
Inspecteurs en électricité provinciaux

From : Mike Mallery

De : Mike Mallery

Re : Separate Electrical Entrance for Fire Pump

Objet : Entrée électrique distincte pour autopompe

When the danger of contacting energized equipment is present during a fire, the fire department may shut off the building electrical entrance.

S'il existe un danger de toucher un équipement sous tension pendant un incendie, le service d'incendie peut couper l'alimentation électrique du bâtiment.

NFPA 20 indicates that power supply to a fire pump shall not be disconnected when the power to the building is disconnected. Power disconnect at the utility pole, transformer, etc., for the building service entrance shall not effect the fire pump service entrance.

Selon la norme 20 de la NFPA, la source d'énergie d'une autopompe ne doit pas être débranchée lorsque l'électricité du bâtiment est coupée. La mise hors circuit de l'entrée électrique du bâtiment à partir du poteau électrique, du transformateur, etc. ne doit avoir aucun impact sur l'entrée électrique de l'autopompe.

Therefore, where separate electrical entrance is installed for a fire pump it shall be independent from the building electrical entrance.

Toute entrée électrique distincte installée pour une autopompe doit être séparée de l'entrée électrique du bâtiment.

If you have any questions please contact the Office of the Fire Marshal.

Pour toute question, communiquez avec le Bureau du prévôt des incendies.